**FICHE 1.1.5 *(version 2017)***

**VALORISER ET DEVELOPPER LES PRATIQUES D’IMPLICATION DES HABITANTS DANS LES PROJETS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 1**  **Axe 1** | **Enjeu: Faire des habitants des acteurs à part entière de la vie et de l’évolution de leur quartier** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | Tous les projets déclinés sur les territoires sont conçus à destination des habitants.  Le CUCS a permis de favoriser la participation de tous les habitants à la vie de la Cité, par le développement de moyens d’expression (journaux, radios, théâtre, télévision…) et le renforcement des instances de participation.  Le développement des PST (Sanitas, Rabière) contribue également à ce renforcement de l’implication des habitants dans les projets. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Reconnaitre l’habitant comme partenaire * Ouvrir le processus de création de projet aux habitants * Favoriser l’émergence de lieux d’échange, d’envies * Mettre en œuvre les conditions de leur implication (horaire de réunions et mode de mobilisation sur ces temps de travail, modalité d’information, diversité des thématiques, organisation dans un rythme permettant leur intégration dans le projet…) * Développer de nouveaux outils permettant l’expression des habitants : numérique, artistique... * Former les acteurs institutionnels aux approches collaboratives et à la coconstruction avec les habitants * Mobiliser les espaces de médiation (notamment numérique que représentent les EPN) au service de l'appropriation par les habitants des diverses formes d'implication et d'engagement. * Promouvoir les démarches d'expérimentation afin de permettre l'innovation en matière de participation des habitants, notamment pour toucher les jeunes. |
| **Réalisations attendues** | * Intégrer des habitants dans les projets développés, en tant que porteur et pas uniquement comme bénéficiaire * Renouveler les outils existants (journaux, radios, projet d’expression artistique...). * Développer les outils numériques et artistiques permettant le partage d’information et l’expression des habitants * Mettre en œuvre des approches collaboratives et coopératives, basées sur des modalités d'échanges et d'accès à l'information horizontaux (aussi bien à destination des habitants que des acteurs institutionnels) |
| **Effets attendus** | * Un renforcement du lien social * Une modification de l’image des institutions * Un développement du « vivre ensemble » |
| **Echelle Territoriale** | A l’échelle de chacun des quartiers |
| **Animateur** | Chacune des communes à l’échelle du quartier  Tour(s)plus à l’échelle agglomération pour le partage de pratiques |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Les partenaires : centres sociaux, opérateurs associatifs, clubs sportif, médiateurs de rue, éducateurs spécialisés (Conseil Départemental), adultes relais (Etat), correspondants de quartiers (Bailleurs), CAF, Conseil Départemental, DDCS, CIDFF, PTCE COOPAXIS, Conseils citoyens.  Les plans et schémas :   * Plan départemental des solidarités et les Projets sociaux de territoire (Conseil Départemental) * Les Projets sociaux de territoire de certains Centres sociaux et les conventions des centres sociaux (CAF) * Les dispositifs de la Prévention spécialisée du Conseil départemental. |
| **Financements mobilisables** | * Enveloppe spécifique sur la participation des habitants : FPH, créée afin de faciliter l’émergence par les habitants des quartiers, de projets de courte durée ou dont les objectifs ponctuels ne nécessitent qu’un financement de faible montant. * Culture (circulaire 21 mai 2015) : les politiques de droit commun et les crédits du programme 147 pourront être déployés. 30% des 6 millions d'euros de nouveaux crédits pour l'éducation artistique et culturelle fléchés vers les "quartiers populaires". * Numérique : Caisse des dépôts et consignation (expérimentation Web académie, tremplin numérique…) * Projet social de territoire : CAF et villes * Appels à projet nationaux de fondations * Enveloppe projet : de la direction de la prévention spécialisée du Conseil départemental, centre social |
| **Calendrier** | Tout au long du contrat de ville |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre d’habitant intégré dans le comité de pilotage de l’action * Nombre d’outils produits et taux d’implication des habitants (nombre de contributeurs, …) |
| **Indicateurs d’effets** | * /renforcement du lien social : nombre d’habitants mobilisés par leur réseau personnel * /modification de l’image des institutions : évolution du discours des habitants sur les institutions, fluidification du contact des institutions avec les habitants * /développement du « vivre ensemble » : qualité et quantité des échanges |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | AT égalité homme-femme : Veiller à la participation des femmes et des habitantes et favoriser leur implication comme actrices de la vie locale  Numérique : veiller à l’usage du numérique comme clé d’inclusion  Jeunesse : mobiliser les jeunes éloignés des structures par la création de nouveaux outils porteurs |